

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 85 (1959)
Heft: 18

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (S.V.I.A.)
de la Section genevoise de la S.I.A.
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique
de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'E.P.F. (Ecole
polytechnique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE

Président: J. Calame, ing. à Genève
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève
Membres:
Fribourg: H. Gicot, ing. ; M. Waeber, arch.
Genève: G. Bovet, ing. ; Cl. Grosgrin, arch. ; E. Martin, arch.
Neuchâtel: J. Béguin, arch. ; R. Guye, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing. ; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing. ; A. Gardel, ing.
M. Renaud, ing. ; Ch. Thévenaz, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du « Bulletin technique »
Président: A. Stucky, ing.
Membres: M. Bridel ; R. Neeser, ing. ; P. Waltenspühl, arch.
Adresse: Ch. de Roseneck 6, Lausanne

RÉDACTION

D. Bonnard, ing.
Rédaction et Editions de la S. A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Adresse: Case Chauderon 475, Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse Fr. 26.—	Etranger . . Fr. 30.—
Sociétaires	» » 22.—	» . . » 27.—
Prix du numéro	» » 1.60	

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande »,
N° II 57 75, Lausanne.
Adresser toutes communications concernant abonnement, changements
d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie La Concorde, Terreaux 29,
Lausanne

ANNONCES

Tarif des annonces:
1/1 page Fr. 275.—
1/2 » » 140.—
1/4 » » 70.—
1/8 » » 35.—

Adresse: Annonces Suisses S. A.
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26. Lausanne et succursales



SOMMAIRE

Le bassin de compensation de Motec, son projet et sa réalisation, par André Robert, ingénieur diplômé.
Actualité industrielle (6).
Les congrès. — Société suisse des ingénieurs et des architectes. — Carnet des concours.
Documentation générale.

LE BASSIN DE COMPENSATION DE MOTEC, SON PROJET ET SA RÉALISATION

par ANDRÉ ROBERT, ingénieur diplômé, c/o MOTOR-COLUMBUS, S. A., Baden ¹

I. Introduction

Avant d'aborder la description du bassin de compensation de Motec, il convient de rappeler brièvement les grandes lignes de l'aménagement hydro-électrique de la Gougria.

Les eaux de la Navisence, qui prend sa source aux glaciers de Zinal et de Moming, sont utilisées depuis 1908 par l'usine hydro-électrique de Chippis/Navisence de la S. A. pour l'Industrie de l'Aluminium (AIAG). Cette usine au fil de l'eau, avec prise d'eau à Vissoie et galerie à écoulement libre, utilise une chute brute de 590 m. Depuis 1925-26, la S. A. de l'Ilsee-Turtmann (ITAG) exploite les usines d'Oberems et de Tourtemagne en utilisant l'eau de la Turtmanna qui est amenée dans un bassin de compensation à Oberems d'où elle peut être soit dérivée dans l'usine de Tourtemagne, soit pompée dans l'Ilsee. Ce lac, d'une capacité de 6,4 millions de m³, était alors le seul bassin d'accumulation de la région Tourtemagne-val d'Anniviers.

La S. A. des Forces Motrices de la Gougria (F.M.G.),

fondée en 1952 dans le but d'exploiter les forces hydrauliques encore disponibles du val d'Anniviers et de la vallée de Tourtemagne, groupe les actionnaires suivants :

Aar et Tessin, Société Anonyme d'Electricité (A.T.E.L.), Olten	30 %
Société Anonyme pour l'Industrie de l'Aluminium (A.I.A.G.), Chippis	30 %
Société Anonyme des Usines de Louis de Roll, Gerlafingen	30 %
Union de Banques Suisses, Zurich	6 %
Commune de Sierre	4 %

L'étude du projet et la direction des travaux furent confiées à une association d'ingénieurs comprenant la S. A. pour l'Industrie de l'Aluminium, à Chippis, la Motor-Columbus Société Anonyme d'Entreprises Electriques à Baden, et le Bureau d'ingénieurs du professeur A. Stucky, à Lausanne.

¹ Conférence présentée à la 4^e Assemblée générale de la Société suisse de mécanique des sols et des travaux de fondations, le 12 juin 1959 à Sierre.